Nations Unies S/PV.7997



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7997e séance
Lundi 10 juillet 2017, à 10 heures
New York

Président :	M. Liu Jieyi	(Chine)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
	Sénégal	M. Barro
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	Mme Halchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en Colombie (S/2017/539)

17-20868 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en Colombie (S/2017/539)

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante de la Colombie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. Mme María Ángela Holguín Cuéllar, Ministre des relations extérieures de la République de Colombie.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2017/583, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par tous les membres du Conseil de sécurité. Je tiens à les remercier d'avoir déposé ce projet de résolution.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/539, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en Colombie.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bolivie (État plurinational de), Chine, Égypte, Éthiopie, France, Italie, Japon, Kazakhstan, Fédération de Russie, Sénégal, Suède, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay

Le Président (*parle en chinois*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2366 (2017).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité à la Ministre des relations extérieures, Mme Holguín Cuéllar.

Le Royaume-Uni se félicite de l'adoption unanime aujourd'hui de la résolution 2366 (2017). Le mois dernier, le Président Santos Calderón a demandé au Conseil de continuer d'aider la Colombie dans son cheminement vers la paix. Nous sommes ravis d'avoir pu, ensemble, répondre de façon si rapide et si positive à cette demande en créant une deuxième mission des Nations Unies chargée d'accompagner la Colombie durant la prochaine phase de mise en œuvre du processus de paix.

Nous avons vu la Colombie s'engager dans un périple extraordinaire depuis que nous avons créé la première mission des Nations Unies en janvier 2016. Ce périple, commencé il y 18 mois seulement, s'est achevé avec le dépôt par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) de leurs armes le 27 juin, mettant ainsi fin à la guerre en Colombie. Nous sommes privilégiés d'avoir pu jouer un rôle d'appui tout au long de cette période cruciale.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour saluer le travail accompli par la première mission des Nations Unies et rendre hommage au Représentant spécial, M. Arnault, et à son équipe pour avoir aidé les parties à parvenir à ce résultat remarquable. Ils sont l'exemple même de ce que l'ONU a de meilleur à offrir.

Mais l'enseignement tiré de notre propre expérience en Irlande du Nord nous a appris que le plus dur est encore à faire. Une paix viable et durable dépendra d'une réintégration sans heurts des FARC dans la vie civile. C'est pourquoi nous saluons le leadership dont ont fait montre les deux parties en demandant à l'ONU aide et accompagnement durant la prochaine phase cruciale de mise en œuvre du processus de paix.

En tant que rédacteur de la résolution d'aujourd'hui, nous avons, bien entendu, travaillé en étroite concertation avec le Gouvernement colombien et les FARC. Nous sommes convaincus que le Président Santos Calderón honorera l'engagement qu'il a pris durant notre visite en mai d'appliquer, à la virgule près, toutes les dispositions de l'Accord de paix. Les chefs des FARC nous ont dit qu'ils étaient reconnaissants de l'appui du Conseil de sécurité, y compris de la décision prise aujourd'hui. Ils nous ont dit qu'ils espéraient que le Conseil continuerait d'apporter son appui dans les mois et les années à venir. Je suis convaincu que nous ne décevrons pas les parties.

La Colombie est une lueur d'espoir pour le monde. Les conflits et les crises les plus graves de notre époque ne sont pas étrangers au Conseil. Dans de trop nombreux endroits, la guerre est la norme et la paix reste un rêve éloigné. Grâce en partie à nos efforts et à notre unité, la Colombie est en train de montrer que la paix et possible. J'invite tous les membres du Conseil à continuer de faire prévaloir cette unité et de se tenir aux côtés de tous les Colombiens durant la prochaine phase du processus de paix.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je voudrais souhaiter la bienvenue parmi nous à la Ministre des relations extérieures de la République de Colombie, Mme María Ángela Holguin Cuéllar, et dire combien l'Uruguay se félicite de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2366 (2017). Nous tenons également à féliciter et à remercier le Royaume-Uni grâce à qui la négociation du texte a été couronnée de succès.

Pour l'Uruguay, la présente résolution est une nouvelle démonstration de l'appui sans équivoque du Conseil de sécurité au processus de paix en Colombie, et une reconnaissance de la volonté tenace et sans failles du Gouvernement colombien et des Forces armées révolutionnaires de Colombie–Armée populaire (FARC-EP) de parvenir à une paix et à une stabilité durables. Ils ont prouvé encore une fois leur attachement à la paix et, dans le même temps, la confiance qu'ils ont dans les Nations Unies, en leur demandant de nouveau un appui, cette fois-ci axé sur la réintégration politique, économique et sociale des FARC-EP, l'application de mesures de protection et de sécurité personnelle et collective de ses membres et l'exécution de programmes de protection et de sécurité en faveur des communautés et des organisations se trouvant sur leur territoire.

Nous sommes très satisfaits de la promptitude avec laquelle le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, et le Conseil de sécurité, ont répondu à la demande des parties, demande que nous considérons très opportune à ce stade du processus de paix en Colombie, et qui porte sur des aspects qu'il faut régler immédiatement pour préserver et renforcer les importantes avancées enregistrées, comme en atteste la cérémonie historique marquant l'achèvement du dépôt des armes qui a eu lieu le 27 juin. Il s'agit là des aspects d'un accord de paix que le Gouvernement colombien et les FARC-EP ont su rendre total, afin qu'il puisse se consolider, se stabiliser et durer. Pour en garantir le succès nous ne devons pas, dans la phase actuelle de mise en œuvre, perdre de vue l'approche globale qui doit être appliquée à tout ce processus, en réalisant en parallèle des progrès dans l'application des différentes dispositions de l'accord.

Il est positif et encourageant de voir que différentes actions sont menées pour atteindre ce même objectif. La résolution adoptée aujourd'hui en est l'illustration, de même que la création du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires des Nations Unies pour l'après-conflit en Colombie. Les résultats positifs obtenus durant la première année de son fonctionnement dans des secteurs retenus comme prioritaires, constituent une importante contribution à l'instauration de la paix en Colombie. C'est avec grande satisfaction que nous prenons acte de la décision du Secrétaire général de déclarer la Colombie éligible pour recevoir un appui supplémentaire du Fonds pour la consolidation de la paix pour une période de cinq ans.

Nous devons une fois de plus mettre en exergue dans cette salle l'exemple que représente pour le monde la volonté et la détermination des Colombiens dans leur recherche incessante de la paix. Comme l'a si bien signalé mon collègue du Royaume-Uni, voir, dans cette salle où nous parlons tous les jours de la guerre, briller la flamme de la paix grâce à un processus colombien conçu par les Colombiens, pris en mains par les Colombiens, piloté par les Colombiens et, bien entendu, mis en œuvre par les Colombiens, nous procure une immense satisfaction.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La délégation russe a appuyé l'adoption de la résolution 2366 (2017) qui met en place la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Cette nouvelle résolution symbolise un nouveau pas fait sur la voie de l'instauration dans ce pays d'une paix durable par le biais d'un processus politique et d'un dialogue national. Cela a été rendu possible exclusivement grâce aux efforts des Colombiens eux-mêmes.

Nous saluons le fait que les participants soit arrivés à un accord qui a permis de parvenir au résultat très important que constitue le dépôt des armes par les partisans des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), et ouvert la voie à leur pleine intégration dans la vie civile. À cet égard, nous saluons le rôle de coordination des Nations Unies et la contribution des pays garants, Cuba et la Norvège, avec l'aide du Venezuela et du Chili.

Nous nous sommes félicités du communiqué du 29 mai publié par le Gouvernement et les FARC, ainsi que de la lettre adressée le 7 juin au Conseil de sécurité

par le Président colombien l'informant des autres accords conclus pour appuyer le processus de paix. Nous appuyons la demande faite dans ces documents de lancer aujourd'hui, 10 juillet, la nouvelle phase de la mission politique spéciale, afin de permettre aux parties d'envisager l'avenir avec confiance et de comprendre quel type d'assistance la communauté internationale pourra leur apporter.

En travaillant sur la résolution d'aujourd'hui, nous sommes partis du point de vue que la synchronisation du mandat de la Mission avec la progression du processus de paix doit se faire avec beaucoup de soins. C'est pourquoi le mandat actuel de la Mission des Nations Unies en Colombie va continuer d'être en vigueur jusqu'à septembre, comme prévu, et c'est aussi pourquoi son financement et son personnel seront pleinement maintenus. Dans le même temps, la Mission va commencer progressivement à s'acquitter de certaines tâches de surveillance associées à la prochaine phase. Nous espérons que cette transition en douceur permettra à la Mission de s'adapter sans précipitation.

Nous continuerons de suivre de près la situation sur le plan de la sécurité. Il importe que nous évitions que le vide s'installe. Nous espérons que les parties honoreront de bonne foi et en temps opportun toutes leurs obligations au titre des accords existants. Pour notre part, nous entendons poursuivre nos efforts, notamment par le biais de la Mission, afin d'aider le Gouvernement et le peuple colombiens à édifier une paix solide et à réaliser le développement après le conflit.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Le Kazakhstan a voté pour la résolution 2366 (2017), qui met en place pour une période initiale de 12 mois la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Cette nouvelle mission est conçue pour être la deuxième mission politique dans le pays.

L'adoption à l'unanimité de cette résolution montre l'engagement et la détermination du Conseil de sécurité à garantir une mise en œuvre intégrale et durable de l'accord de paix historique conclu entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Nous estimons que par l'intermédiaire de son mécanisme transparent de surveillance et de vérification, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie aidera les parties à mener les réformes politiques et économiques ambitieuses convenues dans l'accord de paix, notamment la réintégration socioéconomique des anciens membres des FARC dans la société. Après avoir mené à bien la première étape du processus de paix, qui était axée sur l'achèvement du processus de désarmement, la Colombie aborde désormais un nouveau chapitre de l'accord de paix.

Je saisis cette occasion pour féliciter le Gouvernement colombien et nos collègues, Mme Holguín Cuéllar, Ministre des relations extérieures de la Colombie, et Mme Mejía Vélez, la Représentante permanente, qui sont présentes parmi nous aujourd'hui, et pour saluer chaleureusement les efforts en vue d'instaurer durablement la paix dans le pays. La Colombie offre un excellent exemple de ce qu'il est possible d'accomplir dans d'autres zones de conflit et de tension dans le monde lorsque toutes les parties manifestent l'engagement politique et la bonne volonté nécessaires pour atteindre des objectifs communs.

M. Delattre (France) : La France salue l'adoption à l'unanimité de la résolution 2366 (2017), qu'elle a coparrainée, et l'établissement d'une seconde mission des Nations Unies chargée de poursuivre l'observation et la vérification du respect de l'accord de paix. Cette mission s'inscrit dans la droite lignée de la remise des armes effectuée par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) le 27 juin dernier, qui constitue une étape primordiale vers l'établissement d'une paix durable en Colombie.

Nous saluons une nouvelle fois l'implication des parties vers l'objectif d'ancrer solidement la paix, quels que soient les défis rencontrés. La Colombie prouve au monde sa capacité à fermer le chapitre de la guerre et à emprunter résolument le chemin exigeant de la paix. Je voudrais en remercier ici à nouveau les parties colombiennes et saluer en particulier l'engagement visionnaire et courageux du Président Santos Calderón, que représente aujourd'hui devant le Conseil la Ministre des relations extérieures.

Le processus de paix en cours en Colombie constitue donc pour le Conseil, qui a eu et a à connaître tant de crises, un immense motif d'espoir et d'encouragement dans son rôle essentiel de garant du maintien de la paix. L'enjeu est majeur, et il y aura des défis. Il s'agit désormais non plus seulement de gagner la paix, mais surtout de la construire et de l'enraciner dans la durée. L'engagement remarquable du Représentant du Secrétaire général, M. Jean Arnault, et de ses équipes aux côtés des parties constitue une belle illustration de notre capacité, et de celle de l'ONU, à appuyer ce processus. Le bilan exemplaire sur le terrain de la première Mission, déployée dans les délais fixés,

montre que l'ONU a su être à la hauteur des attentes et de la confiance placées en elle par les parties.

L'adoption de cette résolution, en réponse à la nouvelle requête effectuée le mois dernier, nous permet de prolonger résolument l'engagement existant. La nouvelle Mission que nous mettons en place, à la demande des parties, contribuera à vérifier la mise en place des garanties et des dividendes de la paix. La France s'en réjouit et tient à remercier la plume britannique. La France, pour sa part, s'est pleinement investie pour aider la Colombie à tracer le chemin de la paix et continuera d'apporter un plein soutien pour la perpétuer.

L'aide française s'élève aujourd'hui à 820 millions d'euros de prêts et de dons liés au post-conflit. Nous contribuons également au Fonds fiduciaire de l'Union européenne, que nous avons abondé d'une participation directe de 3 millions d'euros. La résolution que nous venons d'adopter constitue un jalon essentiel d'un processus où l'ONU jouera un rôle capital pour accompagner la Colombie sur le chemin d'une paix durable. Le Conseil peut être assuré que l'ONU saura répondre à l'appel qui lui a été lancé. La France continuera à se mobiliser résolument pour que ce processus soit un succès, afin d'aider la Colombie à ouvrir et à gagner ce chapitre de son histoire.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue dans cette salle à la Ministre colombienne des relations extérieures, Mme Holguín Cuéllar. Le Japon se félicite de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2366 (2017), dont il est heureux de s'être porté coauteur. Nous saluons l'attachement des parties colombiennes à la mise en œuvre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable. Le Conseil a fait écho à cet engagement en adoptant la résolution d'aujourd'hui.

Le Japon félicite la Colombie pour l'étape historique que représente l'achèvement du processus de dépôt des armes, le 27 juin. C'est une avancée majeure vers la réconciliation. L'instauration d'une paix durable est tributaire du ferme engagement des parties. Nous espérons que l'appui japonais à la réadaptation des victimes, ainsi que l'assistance post-conflit fournie en matière de déminage et dans le cadre d'autres efforts contribueront au processus de paix et à promouvoir le développement socioéconomique du peuple colombien.

Il va falloir travailler dur. La réussite du processus de réintégration est essentielle pour pérenniser la paix. Nous accueillons positivement l'initiative colombienne en faveur de la réintégration socioéconomique des ex-combattants des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), et soulignons l'importance des efforts que déploie le Gouvernement pour promouvoir leur autonomie grâce au renforcement des capacités et à l'éducation. Sur le plan de la sécurité, des efforts résolus sont également nécessaires afin de sécuriser les zones évacuées, de gérer les groupes armés et les dissidents des FARC et de protéger les chefs communautaires et les défenseurs des droits de l'homme. Nous appuierons énergiquement ces activités, notamment par l'intermédiaire de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, mais le Gouvernement aura un rôle central à jouer.

Le Japon travaillera en étroite collaboration avec la Colombie et l'ONU pour aider les parties à appliquer l'accord de paix, et il continuera de se tenir aux côtés du peuple colombien.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue dans cette salle à la Ministre colombienne des relations extérieures. Nous nous félicitons de l'adoption à l'unanimité ce matin de la résolution 2366 (2017).

L'année dernière, nous avons assisté à l'entrée en vigueur de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable. Cet accord est historique et ouvre la voie à l'instauration d'une paix durable pour le peuple colombien. Nous félicitons les parties de leur détermination à persévérer dans la mise en œuvre de l'accord de paix. Maintenant que le processus de désarmement est presque terminé, nous entrons dans une période cruciale.

Le Conseil de sécurité est conscient que la réintégration réussie des ex-combattants et l'extension de l'autorité du Gouvernement colombien dans les zones reculées du pays sont nécessaires pour garantir le succès à long terme du processus de paix.

L'assistance continue que nous fournissons à la Colombie sera axée, entre autres, sur la sécurité, notamment les efforts que déploie le Gouvernement colombien en matière de lutte contre les stupéfiants, ainsi que son appui à la réintégration des ex-combattants, le développement des institutions et de la présence de l'État dans les anciennes zones rebelles, notamment le développement économique rural, les services judiciaires, les unités militaires du génie civil et le déminage humanitaire.

Nous savons que le chemin à parcourir sera semé d’embûches, mais le Conseil peut être certain que les États-Unis sont pleinement attachés à la mise en œuvre de l’accord de paix et à la promotion de la sécurité, de la justice, de la prospérité et du respect des droits fondamentaux de tous les Colombiens.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Nous sommes heureux que la Ministre colombienne des relations extérieures, Mme Holguín Cuéllar, soit parmi nous aujourd’hui.

Je tiens en premier lieu à féliciter le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire (FARC-EP) d’avoir franchi une nouvelle étape historique dans le processus de paix avec l’achèvement du dépôt des armes des FARC-EP le 27 juin. Nous saluons le ferme engagement des deux parties et les efforts qu’elles déploient pour surmonter les problèmes relatifs à la mise en œuvre de l’Accord final pour la fin du conflit et la construction d’une paix stable et durable, qui ont permis cette réalisation historique.

La Mission des Nations Unies en Colombie a joué un rôle important à l’appui du processus de paix. Nous remercions le personnel de la Mission et le Représentant spécial du Secrétaire général, Jean Arnault, de leur excellent travail. La deuxième mission politique en Colombie va aider les parties à enraciner la confiance et à surmonter les problèmes qui se poseront durant la prochaine étape de ce processus historique.

La Suède a voté pour la résolution 2366 (2017). Nous sommes fiers de nous en être portés coauteurs et saisissons cette occasion pour exprimer l’engagement ferme et constant de la Suède aux côtés de la Colombie et de la Mission des Nations Unies.

La réintégration politique, économique et sociale des anciens combattants figure désormais parmi les principaux défis à relever pour aller de l’avant. La violence à l’encontre des défenseurs des droits de l’homme et des responsables locaux, et les assassinats de membres des FARC-EP et de leurs familles montrent qu’il est urgent de dépêcher une seconde mission afin de vérifier la mise en œuvre des garanties de sécurité personnelles et collectives, comme le demandent les parties. À cette fin, la Mission doit disposer d’une présence suffisante aux niveaux local et régional pour s’acquitter de son mandat.

Un effort soutenu et résolu est maintenant nécessaire de la part de tous les secteurs de l’État, mais aussi de l’ONU et de la communauté internationale afin d’appuyer l’Accord de paix dans son ensemble, et notamment une réforme rurale complète, pour que tous les Colombiens puissent bénéficier rapidement de dividendes de la paix tangibles.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Tout d’abord, je voudrais saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à cette séance historique du Conseil à la Ministre colombienne des relations extérieures. C’est un honneur pour nous de prendre part à cet événement.

La résolution 2366 (2017), qui vient d’être adoptée, est le fruit des efforts collectifs qui ont été déployés en faveur de la paix en Colombie. Elle fait entrer la paix dans une ère nouvelle, fondée sur des bases solides et bénéficiant du soutien ferme et entier de l’ONU. Elle jette les bases d’une pérennisation de la paix, qui permettront d’empêcher une reprise du conflit, grâce à une appropriation nationale qui comprend une stratégie claire fixée par le Gouvernement et les autres parties au conflit. Je salue l’engagement ferme pris par les parties en faveur de la mise en œuvre de l’Accord final pour la fin du conflit et la construction d’une paix stable et durable, malgré les grandes difficultés auxquelles elles se sont toutes deux heurtées durant l’année écoulée.

L’adoption de cette résolution à l’unanimité traduit la volonté d’appuyer le Gouvernement dans les efforts qu’il fait pour parvenir à la paix. C’est pourquoi l’Égypte a parrainé et voté pour la résolution, manifestant ainsi son ferme soutien au Gouvernement colombien et à l’instauration d’une paix pérenne et durable dans ce pays.

Avant de conclure, je voudrais souligner l’important enseignement à tirer du processus de paix en Colombie. Nous devons recenser les enseignements que nous pourrons utiliser dans le cadre de l’examen d’autres dossiers figurant à l’ordre du jour du Conseil. L’expérience de la Colombie a démontré que les solutions politiques, la volonté des parties au conflit, l’appui des États de la région et de l’ONU, et la coordination entre les différentes parties concernées, de même que l’unité du Conseil dans le traitement de certaines questions, sont autant de facteurs qui ont contribué directement à la fin du conflit et à l’instauration d’une paix durable.

Pour terminer, une fois de plus, l’Égypte félicite le peuple et le Gouvernement colombiens de la conclusion de cet accord historique.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : L’Italie se félicite du résultat du vote d’aujourd’hui. Il témoigne une fois de plus de l’appui unanime du Conseil de sécurité au

processus de paix en Colombie. L'Italie tient à féliciter les parties d'avoir confirmé, avec l'achèvement du dépôt des armes et le début du processus de réintégration, qu'un engagement ferme et un leadership fort sont essentiels au règlement pacifique des conflits. En outre, nous félicitons le Conseil de sécurité d'avoir fait preuve de réactivité et d'avoir démontré qu'il était capable de prendre des décisions adaptées au contexte de manière unifiée et rapidement.

Je tiens à souligner que la paix est un processus, qui est irréversible en l'occurrence, grâce à la ferme détermination du Président Santos Calderón et des Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire, mais que des problèmes subsistent qui ne doivent pas être négligés. À cet égard, nous saluons tout particulièrement le Gouvernement colombien pour les efforts qu'il a déployés afin de garantir la sécurité, de fournir des services et de créer des débouchés économiques pour l'ensemble de la population du pays. Nous félicitons également le Gouvernement des mesures qu'il a prises pour lutter contre les activités illégales et la criminalité organisée, et continuerons de coopérer avec lui à cette fin, tant bilatéralement que dans le cadre de l'Union européenne.

Je voudrais terminer en soulignant que le rôle joué par l'ONU en Colombie et par le Conseil constitue un exemple de souplesse, d'efficacité et de respect de l'appropriation par les parties. Le Conseil continuera d'appuyer le processus de paix conformément au principe qui sous-tend nos efforts conjoints visant à renforcer l'ONU en tant que facilitateur et bâtisseur de la paix, avant tout. L'Italie continuera d'appuyer l'action du Conseil de sécurité dans ce sens.

Mme Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous saluons l'adoption à l'unanimité de la résolution 2366 (2017) portant création de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie afin de vérifier l'application de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire(FARC-EP). Nous remercions le rédacteur de ses efforts en vue de la rédaction de cette résolution importante et de sa facilitation des négociations, et sommes heureux de l'avoir coparrainée. Il sera indispensable de maintenir l'appui unifié du Conseil afin d'assurer le succès de la Mission et la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter la Ministre colombienne des relations extérieures, qui assiste à la séance d'aujourd'hui à l'occasion de l'adoption de cette importante résolution, des progrès remarquables que son pays a accomplis à ce jour en tournant la page du conflit et en s'engageant sur la voie d'une paix durable. Nous saluons l'excellent travail accompli par la Mission des Nations Unies en Colombie à l'appui de ces efforts.

Il y a tout juste une semaine, nous avons eu l'occasion de discuter de la situation en Colombie. Nous nous félicitons de l'étape importante et historique que le pays a franchi dans la mise en œuvre de l'Accord de paix avec l'achèvement du dépôt des armes individuelles détenues par les FARC-EP et leur remise à l'ONU aux fins d'enregistrement et de stockage. Ce progrès important, conjugué au maintien du cessez-le-feu bilatéral et de la cessation des hostilités entre le Gouvernement et les FARC-EP, renforce notre optimisme quant à une paix durable dans le pays.

Une fois encore, nous félicitons le Gouvernement et les FARC-EP de leur volonté politique et de leur détermination à faire avancer l'application de l'Accord de paix. Bien entendu, nous comprenons que ce n'est que le début d'un processus long et ardu et que des questions difficiles restent à régler, notamment l'application de la loi d'amnistie, la réintégration des combattants des FARC-EP dans la vie civile et la mise en œuvre de mesures de sécurité et de protection personnelles et collectives et autres. Nous reconnaissons également les complications potentielles à venir en relation avec les prochaines élections générales qui auront lieu en mai 2018. Il est, de ce fait, impératif que les parties gardent le cap et maintiennent la dynamique positive créée ces derniers temps pour opérer le difficile passage à la paix. À cet égard, le rôle de la Mission des Nations Unies en Colombie continue d'être critique pour consolider les acquis de l'Accord de paix. C'est pourquoi nous avons appuyé la création d'une seconde mission des Nations Unies, une fois achevé le mandat de la Mission actuelle.

Enfin, nous tenons à réaffirmer notre appui continu à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix colombien et exprimons notre solidarité avec le peuple et le Gouvernement colombiens, alors qu'ils poursuivent leurs efforts pour effectuer la transition vers une paix durable.

Mme Halchenko (Ukraine) (*parle en espagnol*) : L'Ukraine réaffirme son soutien aux efforts déployés par la Colombie pour mettre en œuvre l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix

stable et durable. Nous félicitons le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP) d’avoir franchi, le 27 juin, une nouvelle étape historique dans le processus de paix avec l’achèvement du dépôt des armes individuelles. Dans le même temps, c’est pour nous une source de fierté que l’ONU, par l’intermédiaire de sa mission en Colombie, ait contribué à la mise en œuvre des accords relatifs au dépôt des armes et au cessez-le-feu. Nous voudrions que l’ONU remporte d’autres succès de ce type. C’est pourquoi nous pensons que l’ONU doit examiner attentivement les enseignements tirés de la Colombie pour appliquer ses meilleures pratiques dans d’autres parties du monde.

Une réintégration efficace est essentielle pour établir une paix durable. Lors de sa visite en Colombie en mai dernier, le Conseil de sécurité a mis clairement en évidence le fait que pour parvenir à une paix stable et durable, il est essentiel de garantir la réintégration et la réconciliation en mettant un accent particulier sur les besoins des groupes les plus touchés et les plus vulnérables. Dans ce contexte, nous saluons l’adoption historique aujourd’hui de la résolution 2366 (2017) portant création de la seconde mission des Nations Unies en Colombie. En même temps, nous tenons à exprimer notre reconnaissance et notre gratitude à la délégation britannique pour son rôle de chef de file et son action intense qui ont abouti à l’adoption du document.

Le Conseil de sécurité doit continuer de jouer un rôle actif en prêtant appui aux parties sur la voie de l’application de l’Accord de paix final pour la fin du conflit et la construction d’une paix stable et durable. La décision d’aujourd’hui contribuera à renforcer le rôle de l’ONU dans la consolidation de la paix en situation d’après-conflit, et offrira l’appui nécessaire pour renforcer la paix, les droits de l’homme et le développement au profit de tous les Colombiens.

M. Barro (Sénégal) : Permettez-moi d’abord, Monsieur le Président, de m’acquitter du devoir de transmettre les condoléances du Sénégal au Gouvernement et au peuple égyptiens suite à la violente attaque terroriste qui a visé des soldats égyptiens le 7 juillet à Rafah, causant la mort de 23 d’entre eux.

Nous voulons également saluer la présence parmi nous de la Ministre colombienne des relations extérieures.

Je tiens également à remercier la délégation britannique pour l’excellent travail accompli en sa qualité de porte-plume et surtout pour la soumission de cette résolution que nous venons d’adopter, non sans me féliciter de l’élan unitaire du Conseil, qui doit rester de rigueur pour accompagner la Colombie dans cette phase cruciale et dans la consolidation des acquis. Le Sénégal se félicite aussi des progrès importants effectués dans la mise en œuvre de l’Accord de paix final conclu entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP), qui met fin à un conflit vieux de plus de 50 ans.

Ces progrès, le peuple colombien les doit surtout à l’engagement du Gouvernement, mais aussi des dirigeants des FARC-EP, notamment dans le cadre du processus de dépôt des armes. Les deux parties, à travers ces actes, prouvent leur profond engagement et leur profond attachement à la paix. Ils méritent notre soutien et notre accompagnement dans cette voie, en particulier pour surmonter les quelques écueils qui subsistent encore dans le long chemin qui mène à la paix durable.

Je crois que la visite du Conseil du 3 au 5 mai a aussi beaucoup contribué à rétablir un climat de confiance entre les parties. Il est tout aussi important, à ce stade du processus de mise en œuvre des accords, de redoubler d’efforts concernant la construction des camps des FARC-EP, avec les communautés nécessaires, tout en veillant à assurer la sécurité des anciens combattants des FARC-EP et leur réinsertion dans la société, non seulement en tant qu’acteurs politiques, mais aussi comme opérateurs actifs dans le tissu économique. Le Sénégal, en ce qui le concerne, réitère son plein et indéfectible soutien au déploiement de la nouvelle mission, dont l’objectif, à terme, est le suivi de la mise en œuvre complète de l’Accord de paix.

Pour conclure, je réaffirme le soutien du Sénégal à la paix en Colombie, avec l’espoir raisonnable qu’avec l’Accord de paix final et l’accompagnement résolu de la communauté internationale, la Colombie parviendra à mettre fin à ce conflit qui n’a que trop duré.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, nous saluons la présence de la Ministre colombienne des relations extérieures, Mme María Ángela Holguín Cuéllar, dans cette salle aujourd’hui.

Le Conseil de sécurité a adopté à l’unanimité la résolution 2366 (2017), portant création de la Mission de vérification des Nations Unies chargée de contrôler

la mise en application de l'Accord de paix, montrant son appui sans équivoque au processus de paix en Colombie. La Bolivie est fière d'avoir coparrainé cette résolution.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, ce processus a réussi parce que le Gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP) sont en dialogue permanent, puisqu'ils vont passer l'objectif final, à savoir la paix, avant tout. Il est essentiel que cette attitude de dialogue et d'entente se maintienne et se renforce, maintenant que nous allons entrer dans l'étape la plus difficile du processus, qui est la réintégration politique, économique et sociale des membres des FARC-EP et la mise en œuvre des garanties de sécurité personnelle et collective. Cette phase représente un véritable défi.

Les assassinats de responsables locaux et de défenseurs des droits de l'homme, de personnes liées à la guérilla ou de leurs familles, ou les dissidents qui encouragent les discours de haine et de non-réconciliation, tout comme l'économie illicite, entre autres, sont des difficultés qui mettent en évidence la complexité de l'étape de la réintégration. Le Gouvernement et les FARC-EP ont placé leur confiance, une fois de plus, dans le Conseil de sécurité et dans les Nations Unies, et nous nous félicitons que le Conseil démontre son appui unanime à la Colombie. Nous poursuivrons dans cette voie, en appuyant ce processus qui est devenu un exemple pour tout le monde.

Nous tenons également à remercier la Mission actuelle, sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, et son équipe, pour le dévouement dont ils ont fait montre dans leur travail au cours de cette première étape. Leur travail est primordial, et bénéficie de l'appui inconditionnel de la Bolivie.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

La Chine salue la présence de Mme María Ángela Holguín Cuéllar, la Ministre colombienne des relations extérieures, à la séance de ce jour. En janvier 2016, à la demande du Gouvernement colombien et d'autres parties, le Conseil a autorisé, pour la première fois, le déploiement d'une Mission des Nations Unies en Colombie afin d'appuyer l'avancement du processus de paix dans le pays. Durant l'année écoulée, le processus de paix en Colombie a fait d'importants progrès. La Chine se félicite des efforts du Président Santos Calderón et des parties concernées en Colombie, ainsi que du Gouvernement colombien. Nous remercions également la Mission des Nations Unies en Colombie et les pays concernés de contribuer à l'avancement du processus de paix en Colombie.

L'adoption à l'unanimité par le Conseil aujourd'hui de la résolution 2366 (2017) sur le déploiement de la seconde mission en Colombie, à savoir la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, envoie un nouveau signal positif en soutien au processus de paix de ce pays. Elle imprimera un élan vigoureux à l'application intégrale de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable en Colombie. La progression du processus de paix en Colombie est non seulement propice au maintien de la paix et de la stabilité en Amérique latine, mais a également une forte valeur de référence pour le Conseil dans la promotion de solutions à des situations de crise dans d'autres pays et régions.

Nous espérons que le Gouvernement colombien et les autres parties s'uniront afin d'encourager l'obtention de nouveaux résultats dans le cadre du processus de paix et d'en faire ainsi un modèle à suivre par la communauté internationale pour le bon règlement des conflits. Nous espérons également que le Secrétariat continuera de respecter le rôle de chef de file de la Colombie dans le processus de paix, de renforcer la communication et la coordination avec le Gouvernement et les parties concernées, de présenter des options et des propositions constructives sur la dimension et le mandat de la Mission de vérification, et préparera efficacement le terrain pour le processus de paix dans le pays afin d'obtenir de meilleurs résultats.

La Chine travaillera avec d'autres membres du Conseil afin d'apporter de nouvelles contributions à la paix, la sécurité, la prospérité et le développement durables en Colombie.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la Colombie.

Mme Holguín Cuéllar (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais commencer mon intervention en vous remerciant, Monsieur le Représentant permanent de la République populaire de Chine et Président du Conseil de sécurité, d'avoir convoqué la présente séance. Je vous souhaite également beaucoup de succès dans vos fonctions.

Pour le travail et les préparatifs ayant mené à la résolution 2366 (2017) adoptée aujourd'hui, je tiens à exprimer notre reconnaissance particulière au Gouvernement britannique, ainsi qu'à l'Ambassadeur Matthew Rycroft et aux diplomates de la Mission permanente, notamment Mme Catherine Carr, pour la disponibilité dont elle a fait preuve et pour son rôle de rédactrice de la résolution.

Je remercie avec émotion tous les membres du Conseil de sécurité d'avoir adopté cette nouvelle résolution. Le Conseil a adopté aujourd'hui sa troisième résolution à l'appui de la paix en Colombie. Nous leur savons gré de l'unité qu'ils ont maintenue sur cette question et du dialogue permanent entretenu depuis un an et demi. Leur visite en Colombie en mai dernier leur a permis de mieux comprendre la réalité colombienne, la force de nos institutions, et la volonté de paix et de réintégration, ainsi que les difficultés que nous avons rencontrées depuis quelques mois dans le cadre de l'application de l'Accord. Cette compréhension est fondamentale pour qu'ils continuent d'appuyer les mesures que la Colombie doit encore prendre afin de consolider la paix et de construire une société prospère et moderne dans toutes les régions du pays, en particulier dans les zones rurales, qui sont notre principal défi.

Il sera impératif de développer la participation politique et d'instaurer une plus grande équité et une justice plus efficace pour avoir le pays que nous voulons : un pays fait de possibilités, de croissance et d'éducation, et par-dessus tout un pays tolérant et réconcilié. Cette vision est celle d'une nation qui s'efforce de venir à bout d'une dynamique de conflit et de violence et qui recherche inlassablement, depuis des décennies, la coexistence et la paix. La participation du Conseil a été très importante pour renforcer la mise en place de la confiance entre nos deux parties tandis que nous négociions la paix. De même, l'appui de la communauté internationale durant ce processus a permis de maintenir la détermination à surmonter les moments difficiles. À l'heure où cette résolution est adoptée, les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire ont déposé leurs armes individuelles dans le cadre d'un processus qui a été garanti par la première Mission spéciale des Nations Unies. Elles doivent terminer de remettre à l'ONU les armes qu'elles détiennent dans des caches. Ce processus devrait s'achever dans les deux mois.

La deuxième mission politique spéciale, qui commencera lorsque la première sera arrivée à terme, aura pour mandat spécifique de vérifier les mesures que nous allons prendre dans le cadre de l'application des accords relatifs à la réintégration politique, économique et sociale et des garanties de sécurité et de protection. Ce processus de paix a été construit par les Colombiens pour les Colombiens. Il doit servir à nous donner à tous l'espoir d'un avenir meilleur. Certes, il s'accompagne, comme c'est le cas dans n'importe quelle démocratie forte, d'un débat énergique, mais la population commence peu à peu à constater les avantages de la paix et est plus disposée à lui donner une chance. Ces avantages se font particulièrement sentir dans les campagnes, dans nos régions rurales, où vivent des millions de Colombiens qui ont bien plus subi les affres du conflit que ceux d'entre nous qui vivons dans les villes.

Ce processus de paix et de réconciliation a été marqué par des caractéristiques uniques, qui, nous le savons, sont considérées comme une référence dans le monde et qui pourraient servir d'enseignements tirés de l'expérience. Notre processus – et ce n'est pas nous qui le disons, mais des experts en matière d'accords de paix – a été le premier au monde à faire participer les victimes aux négociations et à les mettre au centre des démarches effectuées. Les forces militaires ont participé directement à ce processus et été présentes durant les négociations; elles ont apporté leurs connaissances et partagé leur vision de l'Accord, en particulier concernant le cessez-le-feu et le dépôt des armes. L'Accord de paix, à plus de 70 %, se compose de mesures impliquant des transformations socioéconomiques pour la Colombie. Il a été indispensable de procéder au renforcement des institutions et au développement de la législation pour en assurer une mise en œuvre durable dans le temps. Et, enfin, la volonté des parties et l'appui de la communauté internationale ont permis de surmonter les difficultés à des moments critiques.

Encore une fois, nous remercions les Gouvernements norvégien et cubain, en tant que pays garants, ainsi que le Chili et le Venezuela, qui ont accompagné le processus. Nous savons gré à tous les membres du Conseil de sécurité pour leur appui, au Secrétaire général pour son intérêt et son engagement, et aux membres de la Mission spéciale en Colombie, en particulier à M. Jean Arnault. Dans ce contexte, je voudrais réaffirmer aujourd'hui au Conseil de sécurité et aux Nations Unies l'attachement inébranlable du Gouvernement à la paix et au respect de l'Accord sous tous ses aspects. Nous n'aurons de cesse cette année, la dernière du Gouvernement actuel, de mettre en œuvre l'Accord, et nous sommes convaincus que l'engagement de la Colombie vis-à-vis de l'ONU et de notre société sera maintenu sous les gouvernements futurs.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer notre volonté de construire une société qui nous permettra de rêver et de vivre dans une Colombie en paix et plus équitable.

La séance est levée à 10 h 55.